Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLLABORATION ENTRE DEUX DÉPARTEMENTS DE L'ETAT DE VAUD ET UN ORGANISME PARA-PUBLIC

Nouvelle dynamique pour promouvoir la santé dans les écoles

Le Conseil d'Etat a décidé de créer un Office des écoles en santé (ODES). Chargée de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire, cette nouvelle structure est le résultat d'un projet conjoint du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ), du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et de l'Organisme médico-social vaudois (OMSV). L'office est rattaché au secrétariat général du DFJ et ne générera pas de coûts nouveaux.

L'Office des écoles en santé (ODES) fédère notamment différentes actions pour la santé mises en place avec succès ces 20 dernières années dans les écoles. Ces actions, dont la médiation scolaire, l'animation santé, l'éducation sexuelle ou la prévention sida demandent une coordination plus étoffée, prenant en compte les évolutions actuelles. Ces dernières années, les besoins d'une approche interdisciplinaire des questions relatives à la santé dans les écoles se sont accrus. Si les problèmes de santé physique qui touchent les élèves (allergies, maladies chroniques,?) sont relativement stables, il n'en est pas de même des aspects relatifs à la santé psychique (mal-être, dépression, toxicomanie,?) ou relatifs à la santé sociale (isolement, troubles de l'intégration, violences?) qui voient leur importance augmenter. Il convenait pour l'Etat d'en tenir compte et d'associer les professionnels des différents domaines concernés au sein d'une même structure afin de mieux tirer parti de leurs efforts.

Une double direction, médicale par le Dr. Eric Masserey, pédiatre de santé publique, et pédagogique par M. Philippe de Vargas, directeur de l'établissement secondaire de l'Elysée, prendra les rênes de l'ODES. Sa création n'occasionnera pas de coût supplémentaire pour l'Etat : l'OMSV s'est en effet engagé à financer en tout cas le poste de M. Masserey durant les deux premières années de fonctionnement de l'ODES et les 30% d'activité prévue pour le poste de M. de Vargas correspondent à une décharge dont bénéficie déjà le directeur actuellement. Quant aux autres

collaborateurs spécialistes, ils sont déjà tous en fonction et resteront attachés comme actuellement, tout en travaillant de façon coordonnée au sein du nouvel office.

Le Conseil d'Etat a encore désigné le professeur Pierre-André Michaud, responsable de l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents aux Hospices cantonaux, pour présider une Commission cantonale de la santé dans les écoles qui, comme lieu de validation et de débat, agira en partenaire de l'ODES.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 1999

Fabien Loi Zedda, secrétaire général du DFJ, 021/316 30 04 Jean Martin, médecin cantonal, 021 / 316 42 50 ou 316 42 46 Pierre Berlie, directeur de l'OMSV, 021 / 623 36 36 Philippe de Vargas, codirecteur de l'ODES, 021 / 617 62 01 Eric Masserey, codire

La santé Ecoles